

COLLECTIF du 5 janvier 2023

15 heures

chez Mady à Sarpoil

Présents: Walter, Olivier C., Fanny, Myriam, Olivier M, Murielle, Fran, Christine D, Mady.

Excusés: Jocelyne.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Point des différentes commissions;
 - 2) Liste pour comparaison des prix pour certains produits;
 - 3) Point sur le bénévolat et surveillance du planning par les démarreurs.
 - 4) Date prochaine AG.
 - 5) Galette des Rois.
 - 6) Adhésion à Roue libre.
-

- 1) Point sur les différentes commissions:

PRODUITS NOUVEAUX : Il faudrait que ces nouveaux produits soient indiqués en rouge dans le caddi qui sera ouvert devant la caisse avec la feuille du jour pour que les

infos soient lues.

PRODUITS MANQUANT : Indiquer sur le caddi qu'un produit manque occasionnellement en indiquant la raison, **Indiquer en rouge un produit qui ne se vendra plus ou qui manquera un certain temps et toujours indiquer la raison.** Ces indications peuvent aussi être indiquées sur le tableau noir en face de la caisse surtout pour les clients.

PRODUITS LAITIERS: Les chèvres se reposent et les brebis aussi. Le St Nectaire bio part bien au détriment de Bois Joli qui est au courant.

Distribution du yaourt: Des clients ont constaté qu'on leur avait donné du yaourt vanille à la place du nature ou inversement. Il est donc OBLIGATOIRE de placer un code couleur sur le couvercle et sur le pot.

FRUITS ET LEGUMES: rien à signaler sauf les mangues qui venaient de trop loin....

PETITS PRODUCTEURS: Il faudrait enlever les fruits confits de La Petite Ferme sur le Plateau et ce producteur ne sera plus sollicité.

L'inventaire des confitures de Garnaçon sera fait par Agathe.

BOISSONS:

Le whisky semble cher pour faire un essai donc Olivier va demander si le producteur peut lui fournir des doses de dégustation.

Le retour des bouteilles consignées a été mis en cohérence mais il faut que le producteur rembourse l'Alternateur.

Le problème des consignes sera revu par Fanny pour les petits producteurs et par Olivier M pour les boissons alcoolisées.

PRODUITS D'ENTRETIEN:

Les nouvelles brosses à dents non rechargeables seront inscrites au tableau noir en produit nouveau.

Les produits d'entretien ménager doivent être stockés dans le lieu convivial et pas dans les escaliers.

Les sacs contenant un restant de produit ne doivent pas être mis à la poubelle mais récupérés et vendus.

Les robinets ne doivent pas être jetés.

2) Liste des produits avec les prix pratiqués ailleurs: Les membres du collectif vont effectuer des comparaisons afin de pouvoir répondre aux personnes qui disent que les prix de l'Alternateur sont plus chers. Mady prépare le cahier où seront indiqués les prix relevés ailleurs par le soin des membres du collectif et les bénévoles volontaires de la commission stock-achats.

3) Point sur le bénévolat et surveillance du planning par les démarreurs:

A la fin de chaque permanence, le démarreur ou l'alternacteur vérifie s'il y a des bénévoles pour le lendemain. Si un bénévole (ou deux!!!) manque, appeler les dépanneurs (liste sous le tableau noir face à la caisse).

4) Date prochaine AG : vendredi 28 avril 2023 à Sauxillanges Maison des Associations aux Prairies à 19 heures.

5)Galette des Rois à l' Alternateur : Sophie prépare pour samedi matin le 7 janvier de 10 heures à 12 heures 30 une galette des rois pour les clients et une pour les bénévoles

6) Adhésion à Roue libre: Le collectif approuve l'adhésion de l'association l'Alternateur à l'association Roue libre. Un budget annuel pour les associations sera proposé et discuté en assemblée générale.

PROCHAINE REUNION :

jeudi 2 février 2023 à 15 heures chez Mady

Assemblée générale

le vendredi 28 avril à

Sauxillanges à la Maison des

Associations à 19 heures (19

heures début des travaux).